



**Franchir un nouveau pas : une bibliothèque virtuelle globale pour élargir l'accès à la lecture des personnes incapables de lire les imprimés**

**Julia Rae**  
Vision Australia  
Melbourne, Australie

*Traduit de l'anglais par :*  
*Camille Dégez*  
*Ministère de la culture et de la*  
*communication, Direction du livre et*  
*de la lecture, France*  
[camille.degez@culture.gouv.fr](mailto:camille.degez@culture.gouv.fr)

**Meeting: 199. Libraries Serving Persons with Print Disabilities**

---

*WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 75TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL*  
23-27 August 2009, Milan, Italy  
<http://www.ifla.org/annual-conference/ifla75/index.htm>

---

**Résumé**

*Aujourd'hui il y a 161 millions de personnes aveugles et malvoyantes dans le monde, et ce nombre va croissant. Etendez-le à celles qui sont incapables de lire l'imprimé et vous obtenez un nombre encore plus grand de personnes qui ne peuvent pas lire un livre traditionnel, une revue ou un site Internet puisqu'elles sont incapables de voir l'imprimé, de toucher l'objet ou d'accéder au site Internet. Moins de 5 % des documents publiés, c'est-à-dire des livres, et moins de 20 % des sites Internet sont accessibles à ces personnes<sup>1</sup>.*

*Mais comment les bibliothèques pour les personnes incapables de lire les imprimés s'assurent-elles que leurs usagers peuvent accéder aux informations de leur choix?*

*Afin de s'assurer que cet objectif peut être atteint, et comprenant qu'aucune organisation ne peut l'atteindre seule, la section IFLA des Bibliothèques pour les personnes incapables de lire l'imprimé et le Consortium DAISY se sont associés pour développer le projet de Bibliothèque globale. Ce projet s'efforce d'identifier comment les usagers des bibliothèques peuvent partager, rassembler et accéder à des contenus. Cette communication décrit le projet de Bibliothèque globale tel qu'il est parrainé par ces deux organisations.*

---

<sup>1</sup> Brazier, Helen, *An introduction to IFLA Libraries for the Blind Section presented to Libraries for the print disable conference*. Zagreb, Croatia, February 2008.

## Introduction

Aujourd'hui il y a 161 millions de personnes aveugles et malvoyantes dans le monde, et ce nombre va croissant. Etendez-le à celles qui sont incapables de lire l'imprimé et vous obtenez un nombre encore plus grand de personnes qui ne peuvent pas lire un livre traditionnel, une revue ou un site Internet puisqu'elles sont incapables de voir l'imprimé, de toucher l'objet ou d'accéder au site Internet. Moins de 5 % des documents publiés, c'est-à-dire des livres, et moins de 20 % des sites Internet sont accessibles à ces personnes<sup>2</sup>.

Les bibliothèques ont toujours été le « portail » de la communauté pour l'accès à l'information, à la connaissance et aux loisirs. Dépassant leurs rayonnages, les bibliothèques sont le point d'entrée de la communauté vers des informations provenant de nombreuses sources nationales et internationales. Les bibliothèques fournissent des professionnels formés à analyser et à vérifier les contenus, constituer des collections et fournir un service de référence et d'information. Aujourd'hui bien des bibliothèques s'appuient sur les sources électroniques pour rassembler, organiser et communiquer les informations.

L'ère de l'information a créé des opportunités sans précédent pour acquérir des contenus électroniques provenant de nombreuses sources, y compris les contenus numériques existant dans de nombreuses sortes de bibliothèques. Ce concept de bibliothèque mondiale pour les personnes incapables de lire l'imprimé repose sur la capacité des bibliothèques numériques à partager et coordonner des outils de constitution de collections et à utiliser la technologie numérique pour partager des contenus. Il requiert la conception de systèmes et de services interopérables utilisant des normes communes.

Cela commence par une commune entente sur le fait que la technologie ne change pas fondamentalement un service de bibliothèque, mais plutôt la façon dont celui-ci est organisé et mis en œuvre. Un tel modèle correspond au développement d'une bibliothèque globale. Par conséquent, des directives pour le développement d'une bibliothèque numérique doivent commencer par la supposition que la bibliothèque reste une collection de contenus organisés reflétant les ouvrages de fiction et les documentaires nécessaires pour faciliter la formation tout au long de la vie, le développement de la carrière et la citoyenneté informée. Sa numérisation est un moyen de garantir que les collections sont préservées et accessibles à tous, indépendamment du handicap.

Un travail considérable a été effectué par le biais du Consortium DAISY (Digital Accessible Information System : *Consortium pour un système d'informations numérique accessible*) et avec la NISO (National Information Standards Organisation : *Organisme de normalisation américain dédié à la documentation et au livre*) afin d'établir des normes pour l'enregistrement de livres audio numériques navigables. Pour de nombreuses bibliothèques pour aveugles, la priorité des cinq dernières années a été la mise en application de ces normes et la conversion de leurs collections analogiques en audio numérique. D'autres constituent des collections de ressources par le biais d'Internet et de sources en accès distant pour les contenus qu'elles communiquent à leurs utilisateurs. Internet est à la fois une source de contenus et un moyen de communication. Il a profondément changé les services de renseignement pour les utilisateurs et les bibliothèques. Les éditeurs de contenus, livres professionnels et magazines, revues électroniques et base de données offrent de nouvelles opportunités pour acquérir, gérer et communiquer des contenus qui soient accessibles<sup>3</sup>.

---

2 Brazier, Helen, *An introduction to IFLA Libraries for the Blind Section presented to Libraries for the print disable conference*. Zagreb, Croatia, February 2008.

3 *Designing and Building Integrated Digital Library Systems – Guidelines*. International Federation of Library

Mais comment les bibliothèques pour les personnes incapables de lire l'imprimé s'assurent-elles que leurs usagers peuvent accéder aux informations de leur choix?

Tout le monde a envie de voir les éditeurs éditer simultanément des textes imprimés standard et des formats accessibles, supprimant ainsi le besoin de recourir à des bibliothèques spécialisées pour transformer les informations en format adapté. Cette approche est louable mais les faits nous prouvent qu'elle pourrait mettre quelques années à se réaliser. Pendant ce temps les bibliothèques pour aveugles sont toujours sollicitées pour convertir des documents en format accessible et essaient d'accroître la somme des informations disponibles pour ceux qui sont incapables de lire l'imprimé.

Afin de s'assurer que cet objectif peut être atteint, et comprenant qu'aucune organisation ne peut l'atteindre seule, la section IFLA des Bibliothèques pour les personnes incapables de lire l'imprimé et le Consortium DAISY se sont associés pour développer le projet de Bibliothèque globale. Ce projet s'efforce d'identifier comment les usagers des bibliothèques peuvent partager, rassembler et accéder à des contenus. Cette communication décrit le projet de Bibliothèque globale tel qu'il est parrainé par ces deux organisations.

Les résultats attendus comprennent : la charte de projet; les normes; le système de stockage et de fourniture de données; les procédés d'analyse et de gestion de contenu, y compris la Gestion des Droits Numériques (GDN); la construction du prototype de la Bibliothèque globale; la stratégie de recherche de partenariats, la communication et le modèle économique. Un comité de pilotage supervisera le projet en établissant quatre groupes de travail qui développeront des stratégies pour : l'établissement d'un modèle économique, le développement et l'échange de collections, les problèmes de découverte et d'accès pour l'utilisateur final, les partenariats.

## **Contexte**

Dans le monde analogique, le principal moyen qu'une personne incapable de lire l'imprimé avait à sa disposition pour accéder à des documents de bibliothèque en format adapté, était de s'inscrire auprès d'un service de bibliothèque spécialisé dans son pays, qui sélectionnait des titres intéressants et les livrait au domicile de la personne. L'accès aux documents détenus par d'autres bibliothèques dans d'autres pays se faisait par prêt inter-bibliothèque, un procédé qui pouvait prendre des mois.

Ce modèle de service a toujours cours dans le monde numérique, mais il existe aussi de nouvelles possibilités. De nombreuses bibliothèques pour les personnes incapables de lire l'imprimé (du moins dans les pays développés), ont investi dans la numérisation de leurs collections et la mise en place de systèmes qui permettent aux usagers de sélectionner leur propre document et d'y accéder en ligne immédiatement.

En dépit de ce grand bond en avant, l'offre de documents de bibliothèque en format adapté disponible pour les personnes incapables de lire l'imprimé se limite encore, la plupart du temps, aux collections du service de bibliothèque spécialisé de leurs pays. Cependant le besoin de surmonter cette limitation va croissant.

Par exemple, dans les régions pluriculturelles, les bibliothèques sont de plus en plus confrontées à

une demande pressante de documents en plusieurs langues. Une solution économique serait de fournir un accès aux collections des bibliothèques des pays où ces langages sont courants. Ouvrir l'accès aux autres collections permettrait aussi de diminuer la dispersion des efforts qui a lieu quand plusieurs bibliothèques dans le monde accomplissent le même travail. Pour les personnes incapables de lire l'imprimé, moins de dispersion conduira à une offre plus large de documents réellement disponibles.

Pour surmonter cette limitation nous avons besoin de comprendre les raisons qui sont derrière. Il y a trois principales raisons :

- il n'existe pas de moyen simple pour les gens de savoir quel document de bibliothèque est disponible en format adapté dans les autres pays;
- il existe des restrictions légales liées au droit d'auteur; et
- il y a la fracture numérique qui sépare ceux qui en sont dépourvus de ceux qui possèdent les infrastructures sociales et technologiques et les compétences.

Une Bibliothèque globale est un concept qui répond à tous les besoins, cependant dans les faits la définition de ce qu'une Bibliothèque globale peut et devrait faire est assez variable. Il était important d'énoncer clairement dès le commencement du projet une définition clé et les objectifs affichés de la Bibliothèque globale.

Le comité de pilotage a défini la Bibliothèque globale pour les personnes incapables de lire l'imprimé comme :

- un réseau de collections d'objets numériques en ligne,
- créée/assemblée collectivement selon des principes de développement des collections internationalement reconnus,
- rendue disponible numériquement d'une façon cohérente, accessible et viable,
- soutenue par des services qui permettent à des utilisateurs autorisés du monde entier de récupérer et d'exploiter des ressources globales, et,
- respectueuse en tous points du droit d'auteur.

La Bibliothèque globale **n'est pas** :

- la communication d'objets physiques. Il incombera au bénéficiaire (qu'il s'agisse de la bibliothèque de rattachement de l'utilisateur ou de l'utilisateur lui-même) de convertir les objets numériques dans le format physique adapté de son choix.
- un dépôt centralisé de tout et n'importe quoi.
- une gouvernance et un financement centralisés.
- Régie par le modèle de la librairie. Cependant, il n'y a pas lieu d'exclure le modèle de la librairie. Les membres peuvent bien sûr continuer de proposer leurs modèles commerciaux.

Le projet est guidé par quatre stratégies ou initiatives principales qui définissent respectivement :

### **1. L'équipe "modèle économique"**

Cette équipe évaluera un certain nombre de *scenarii* de modèles économiques pour la Bibliothèque globale et fournira un argumentaire pour l'approche retenue. Ce groupe se penchera sur un modèle consortium, un modèle transactionnel et d'autres qui peuvent garantir notre capacité à partager les ressources équitablement.

### **2. L'équipe "découverte et accès : problèmes de l'utilisateur final"**

L'équipe identifie les difficultés de découverte et d'accès actuellement rencontrées par l'utilisateur final; les compétences requises; les *scenarii* pour aller de là où nous en sommes vers là où nous voulons aller; et les recommandations incluant les coûts. Cela aura un impact sur la façon dont un utilisateur final peut trouver, localiser et récupérer les informations de son choix.

### **3. L'équipe "développement de collections partagées"**

Cette équipe identifiera les difficultés dans le développement et l'échange des collections; développera les modèles requis pour l'acquisition et l'échange de contenus et pour la création de contenus.

### **4. L'équipe "développement de partenariats"**

Cette équipe se penche sur les partenariats actuels qui pourraient être suscités; se penche sur les "acteurs" et classe par ordre de priorité ceux qui pourraient servir les objectifs de la Bibliothèque globale; prépare un exposé du projet pour chaque partenaire stratégique potentiel. Les exposés du projet pourront être utilisés par les membres clés du comité directeur du projet dans leur recherche de soutien auprès des partenaires potentiels souhaités.

## **Difficultés**

En examinant les *scenarii* de développement de la Bibliothèque globale, il sera nécessaire d'aborder un certain nombre de difficultés.

### **Difficulté 1 : Pas de moyen simple de trouver des documents de bibliothèque en format adapté**

Actuellement, les personnes incapables de lire l'imprimé ignorent largement l'offre de documents de bibliothèque qui est disponible en format adapté dans le monde. Si les services de bibliothèque spécialisés de leur pays n'ont pas l'ouvrage et ne peuvent prendre les arrangements nécessaires pour un prêt inter-bibliothèque, la plupart des personnes ne vont pas plus loin.

Les personnes disposant d'un accès aux nouvelles technologies et des compétences qui choisissent d'explorer d'autres options doivent identifier et interroger de multiples catalogues de bibliothèque, des sites de partage pair à pair tels que Bookshare, des dépôts de documents du domaine public tels que Gutenberg, et les sites de vente en ligne tels que Audible ou Amazon. C'est une tâche décourageante pour n'importe quel particulier; si vous dépendez d'un logiciel de revue d'écran et ne pouvez parcourir rapidement un site en diagonale pour trouver ce qui vous intéresse, c'est presque impossible.

### **Difficulté 2 : les restrictions légales liées au droit d'auteur**

Être capable de trouver un ouvrage en format adapté ne permet pas nécessairement d'y accéder. Les personnes incapables de lire l'imprimé – et les bibliothèques qui leur sont destinées – doivent comprendre et appliquer un arsenal complexe de termes et de conditions juridiques avant que l'accès puisse être effectif.

#### **2.1 : Les exceptions au droit d'auteur et l'importation/exportation d'ouvrages en format adapté**

Plus de 50 pays ont une exception dans leur législation du droit d'auteur qui autorise la production de formats adaptés<sup>4</sup>. Il n'est pas évident que le format adapté d'un ouvrage produit suivant l'exception légale d'un pays puisse être utilisé dans un autre sans demander l'autorisation du ou des ayant droit. De plus, la formulation des exceptions varie d'un pays à l'autre en ce qui concerne les formats qui peuvent être produits et qui est en droit d'utiliser le document (par exemple, les déficients visuels uniquement; les déficients visuels ou handicapés moteur; les personnes incapables de lire l'imprimé de toutes sortes).

---

4 Judith Sullivan, February 2007, « Study on Copyright Limitations and Exceptions for the Visually Impaired », Study prepared for the Standing Committee on Copyright and Related Right, SCCR/15/7, World Intellectual Property Organization, viewed 8 February 2009, <[http://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyriht/en.sccr\\_15\\_7.html](http://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyriht/en.sccr_15_7.html)>

Quelques bibliothèques situées dans des pays avec des exceptions similaires ont décidé d'assumer le risque d'échanger des documents et de rejeter sur la bibliothèque importatrice l'obligation de s'assurer que le document est utilisé dans le respect des lois de son pays. D'autres bibliothèques proposent aux usagers un service direct international, mais seulement pour des documents physiques.

## **2.2 : Les contrats d'autorisation**

Les documents de bibliothèque en format adapté peuvent aussi faire l'objet de contrats d'autorisation entre la bibliothèque et les ayants droit. Dans certains pays, les bibliothèques doivent faire des demandes titre à titre aux éditeurs. Dans les pays qui ont des exceptions, les bibliothèques doivent aussi avoir des contrats avec des sociétés de gestion des droits d'auteur et des éditeurs individuels. Ces contrats peuvent limiter les usages admis, les formats autorisés, le nombre d'exemplaires et la communication ultérieure. La bibliothèque peut aussi avoir besoin de mettre en place des mesures techniques de protection, de rendre compte des usages aux ayants droit, et payer une compensation.

Bookshare aux États-Unis a obtenu des résultats particulièrement positifs en obtenant des éditeurs des contrats qui permettent un accès en ligne global aux documents adaptés sous droit.

## **2.3 : Gestion des Droits Numériques**

La Gestion des Droits Numériques (GDN) désigne de façon générale toute stratégie ou tout outil utilisé pour contrôler qui peut accéder au contenu numérique et comment on peut l'utiliser. La GDN peut consister en la simple apposition de la mention du droit d'auteur, ou elle peut aller beaucoup plus loin avec l'encryptage d'un document de sorte que l'on doit entrer un code particulier (ou une clé) pour le lire, et seulement sur une machine désignée. L'encryptage est un exemple de Mesure Technique de Protection (MTP), qui est une sorte de GDN, mais les termes sont souvent utilisés de façon interchangeable.

Le niveau de GDN appliqué dépend de nombreux facteurs incluant le droit d'auteur, les droits de distribution, les modèles économiques et la valeur inhérente ou la nature sensible de l'information.

Selon une récente enquête du Bureau du Consortium DAISY, les bibliothèques membres qui offrent des services en ligne appliquent trois ou quatre niveaux de protection<sup>5</sup>:

1. la qualification des utilisateurs, qui nécessite de faire la preuve du handicap
2. l'engagement contractuel avec l'utilisateur final
3. la mention du droit d'auteur sur le document
4. l'accès sécurisé par le nom d'utilisateur et le mot de passe.

Quelques bibliothèques ont mis en place ou envisagent de mettre en place le tatouage numérique. Bookshare a mis en place l'encryptage, le *fingerprinting*, et le contrôle de compte. Tout au bout de l'échelle, le NLS (National Library Service for the Blind and Physically Handicapped : *Service National de Bibliothèque pour les Aveugles et Handicapés Physiques*) aux États-Unis et la Bibliothèque LG DTB en Corée ont restreint l'usage aux services dédiés.

## **Difficulté 3 : La fracture numérique**

L'habilitation légale à utiliser un ouvrage en format adapté n'est pas non plus suffisante pour en garantir l'accès. Des barrières technologiques peuvent créer une difficulté supplémentaire.

---

5 DAISY Consortium, January 2009, « Board members ' survey of copyright laws in organizations'countries », unpublished document.

### **3.1 : Connectivité et bande passante**

La connectivité et la bande passante sont les premiers obstacles. Le présupposé de base de la Bibliothèque globale ainsi qu'on l'envisage actuellement est que l'utilisateur final réside dans une région disposant d'un certain niveau de connectivité au réseau Internet, ADSL ou wifi. Cependant, à la fin 2007, selon l'Union Internationale des Télécommunications, moins d'une personne sur cinq vivant dans les pays en voie de développement était connectée, en face de plus de 60 % de la population des pays développés<sup>6</sup>.

Le passage en haut débit est toujours un problème dans les pays développés, avec un niveau de 10 à 15 % en Europe, en Amérique du Nord et du Sud; il tombe à moins de 0,01 % en Afrique. La capacité des utilisateurs finaux à consulter en ligne ou à télécharger des fichiers efficacement nécessite le haut débit<sup>7</sup>.

Au cours des dix dernières années, la téléphonie mobile en pleine expansion est passée devant les autres types d'accès distants à la fois dans les pays développés et en voie de développement avec le résultat que 97 % de la population des pays développés et 45 % de la population des pays en voie de développement ont un téléphone mobile. Pourtant, le déploiement du haut débit pour la téléphonie mobile est concentré dans les pays développés, et environ 20 % de la population mondiale n'est pas couverte par un réseau de téléphonie mobile.

La Bibliothèque globale a pour objet le partage et le téléchargement d'œuvres numériques, en moyenne un fichier audio pèse 250 Mo, les fichiers braille et les textes électroniques sont des fichiers dont le téléchargement prend beaucoup de bande passante. Aussi bien les pays en voie de développement que les pays développés auront des difficultés sur ce point puisque les utilisateurs finaux peuvent ne pas avoir accès au haut débit ou ne pas pouvoir se le payer. D'autres intermédiaires, comme les bibliothèques publiques, pourraient être appelées à travailler avec les organismes qui œuvrent en faveur des personnes incapables lire l'imprimé, afin d'aider les gens à obtenir des informations.

## **Conclusion**

Le défaut d'accès à l'information est le plus grand obstacle à la pleine participation au travail, aux loisirs et à la vie en général des personnes incapables de lire l'imprimé.

Le projet de Bibliothèque globale n'en est qu'à ses débuts puisque les groupes de travail ne fonctionnent effectivement que depuis six mois. Au moment où j'écris cette communication, deux groupes seulement ont été institués. Avec les difficultés identifiées il y a des opportunités pour nos bibliothèques de repenser nos procédures et nos actions, de développer des partenariats avec d'autres organismes comme Microsoft, OCLC, Google, Bookshare et d'autres encore, et aussi de nous assurer que grâce à notre travail commun les personnes incapables de lire l'imprimé pourront localiser et récupérer des informations accessibles quand elles le veulent et comme elles le veulent.

Une Bibliothèque globale concourra à garantir l'accès et la pleine participation des personnes incapables de lire l'imprimé à chaque aspect de la vie qu'elles choisiront. Je serai heureuse de

---

6 Tous les chiffres de cette partie sont issus de l'ITU (Union Internationale des Télécommunications)/Base d'Indicateurs des TIC, disponible en ligne, <<http://www.itu.int/ITU-D/ict/>>

7 Au Canada, par exemple, la Bibliothèque numérique de l'INCA propose des livres audio découpés en tronçons de 45 minutes, ce qui permet aux utilisateurs finaux équipés de connexions à faible bande passante d'accéder à des contenus sans interruption ni temps mort.

contribuer à faire de ce projet une réalité.

Cette communication a été écrite avec des contributions provenant du Comité de pilotage de la Bibliothèque globale et de ses sous-comités.

Comité de pilotage de la Bibliothèque globale

Margaret McGrory – INCA (Institut National du Canada pour les Aveugles)

Bente Dahl Rahtje – Bibliothèque pour les Aveugles du Danemark

Helen Brazier – Institut Royal National pour les Aveugles (RNIB)

Koen Krikhaar – Dedicon

Neil Jarvis – Fondation Royale pour les Aveugles de Nouvelle-Zélande (RNZFB)

François Hendrikz – Bibliothèque pour les Aveugles d'Afrique du Sud

Keun-Hae Youk – Bibliothèque pour les Aveugles de Corée

Présidents des groupes de travail

Margaret Williams – INCA

Deborah Mould – Vision Australia



## Bibliographie

Bae, Kyung-Jae. 2006. "A study of Developing the Ubiquitous Library for the Improvement of Information Accessibility of the Blind", *Journal of Korean Society for library and Information Science*, vol. 6, pp. 273-290.

Brazier, Helen and David Owen, editors. Spring 2007. "Library and Information services for visually impaired people", *Library Trends*, vol. 55, no 4.

Charbonneau, Deborah H, editor. 2008. *Global Information Inequalities : Bridging the Information Gap*. Oxford : Chandos.

Dahl Rahtje, Bente et al. 2005. "Designing and Building Integrated Digital Library Systems – Guidelines", IFLA Libraries for the Blind Section, viewed February 2009, <<http://www.ifla.org/VII/s31/pub/Profrep90.pdf>>

DAISY Consortium. November 2007. "Board of Directors' Position Statement on Digital Rights Management (DRM)", viewed 2 March 2009, <[http://www.daisy.org/publications/docs/positionpapers/position\\_paper\\_protecting\\_content.html](http://www.daisy.org/publications/docs/positionpapers/position_paper_protecting_content.html)>

DAISY Consortium. January 2009. "Board members' survey of copyright laws in organizations' countries", unpublished document.

DAISY Consortium. March 2007. "Specification for DAISY Protected Digital Talking Book", viewed 2 March 2009, <<http://www.daisy.org/projects/pdtb/>>

Friend, Chris. October 2007. "Assistive technology and AltFormat developments in Africa." Paper presented to IFLA Libraries for the Blind section, viewed January 2009, <<http://www.altformat.org/index.asp?page=new&iid=30&id=111&title=Assistive+Technology+and+AltFormat+Developments+in+Africa>>

Gatenby, Janifer. 2006. Resource Delivery Focus OCLC PICA (conference PowerPoint presentation), viewed 27 February 2009, <[www.oclc.org/news/events/presentations/2006/Nordic\\_ILL200610\\_OCLCPICA\\_JLG.ppt](http://www.oclc.org/news/events/presentations/2006/Nordic_ILL200610_OCLCPICA_JLG.ppt)>  
International Telecommunication Union. ITU World Telecommunication/ICT Indicators Database, available online, <<http://www.itu.int/ITU-D/ict/>>

Jain, Ravi. December 2006. "The mobile web in developing countries". Paper presented at the W3C Workshop on the Mobile Web in Developing Countries. Viewed January 2009, <<http://www.w3.org/2006/07/MWI-EC/PC/rj-mobileweb-developingcountries.pdf>>

Kersher, George and Jim Fruchterman. [No date] "The Soundproof Book : Exploration of Rights conflict and Access to Commercial Ebooks for People with Disabilities", viewed 2 March 2009, <[http://www.daisy.org/publications/docs/soundproof/sound\\_proof\\_book.html](http://www.daisy.org/publications/docs/soundproof/sound_proof_book.html)>

Ko, Seong-Soon. 2005. "Research on the Information Service of the Ubiquitous Library Age", *Journal of Korean Society for library and Information Science*, vol. 3, pp. 127-145.

Koha Development Team and Liblime. 2008. Koha : The first Open Source ILS. Viewed January 2009, <<http://www.koha.org/about-koha/>>

Owen, Victoria. 2004. "Towards the ideal: Steps to improved access", World Library and Information Congress: 70<sup>th</sup> IFLA General Conference and Council, viewed 8 February 2009, <<http://www.ifla.org/IV/ifla70/papers/121e-Owen.pdf>>

Rightscom. Mays 2007. "Funding and governance of library and information services for visually impaired people: international case studies", report prepared for IFLA Libraries for the Blind Section, viewed February 2009, <<http://www.ifla.org/VII/s31/pub/FGpart1.htm#contref64>>

Sadler, Bess. 2007. "Open source ILS and library-in-a-box". (Conference presentation), viewed January 2009, <<http://odyssey2007.wordpress.com/2007/04/20/beth-sadler-open-source-ils-and-library-in-a-box/>>

Sullivan, Judith. February 2007. Study on Copyright Limitations and Exceptions for the Visually Impaired", Study prepared for the Standing Committee on Copyright and Related Rights, SSCR/15/7, World Intellectual.

World Intellectual Property Organization. [No date] "Contracting parties: Berne Convention", viewed 8 February 2009, <[http://www.wipo.int/treaties/en/ShowResults.jsp?lang=en&treaty\\_id=15](http://www.wipo.int/treaties/en/ShowResults.jsp?lang=en&treaty_id=15)>

Yang, Young Ju. 2006. "Designing a Digital Library for the visual impaired", a master's thesis of Yonsei graduate school.